



1995-5

Chambre de commerce
de Baie-Comeau

Baie-Comeau, le 16 mars 1995

Monsieur Jim Gouk
Député
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur le Député,

Tel que vous nous l'avez demandé lors des audiences du Comité permanent des transports aux Communes à Mont-Joli le 15 février 1995, nous vous transmettons le résultat de notre rencontre avec un groupe de représentants des différentes instances gouvernementales concernées par le transport aérien dans les régions du Canada.

Comme vous pourrez le constater à la lecture du compte-rendu de la rencontre, la perception des gens d'Ottawa est très différente de celle des gens que nous représentons.

Alors que nous ne percevons pas la concurrence véritable en région entre les 2 grands transporteurs, l'Office Nationale des transports (ONT) dans son examen annuel 1993 perçoit que :

"Après presque 10 ans de déréglementation dans les services intérieurs, une intense concurrence persiste dans les régions entre les transporteurs" (Examen annuel 1993, ONT, p. 231).

D'autre part, alors que nous ne percevons pas de différence entre le service, les prix, les horaires des deux transporteurs, l'ONT affirme :

2...

"Les stratégies de concurrence des transporteurs canadiens portent non seulement sur le prix et la fréquence des vols mais aussi sur d'autres aspects du service, comme la largeur des sièges, le confort, les commodités, l'enregistrement prioritaire et la récupération des bagages". (Examen annuel 1993, ONT, p. 230).

Il est clair que les réalités régionales sont très différentes de l'interprétation qu'en fait l'ONT. Comme l'examen annuel de l'ONT est une source d'information privilégiée pour permettre au Ministre des transports de prendre des décisions éclairées sur tout ce qui concerne les besoins en transports des citoyens partout au pays; nous avons demandé à M. Roger Roy, directeur-général, planification à l'ONT de bien vouloir transmettre, lors de la publication du prochain examen annuel, la perception de la coalition des Chambres de commerce du Québec.

Notre position est qu'en région, nous ne percevons pas l'exercice de la concurrence entre les transporteurs aériens et à ce commentaire devrait être joint le graphique no 5 de la page 24 du mémoire que nous avons présenté au Ministre le 17 novembre 1994 à Ottawa.

Il est généralement reconnu dans les milieux économiques que l'installation de la concurrence se traduit par des diminutions de prix et des augmentations d'achalandage. Or, nous observons l'inverse dans les régions.

La rencontre avec les agents gouvernementaux a amené l'engagement de Transports Canada de favoriser une rencontre entre les transporteurs aériens et notre regroupement pour rechercher une solution concrète au problème des tarifs aériens.

Transports Canada a aussi proposé de nous faire parvenir des modèles d'études pour nous permettre de mieux faire connaître aux transporteurs nos attentes.

Cette démarche cependant ne reconnaît pas l'existence des problèmes de concurrence entre les transporteurs et pourrait "éterniser" nos efforts pour obtenir des tarifs aériens acceptables. La cession des aéroports non-rentable, elle

...3

3...

n'attendra pas, et puisque les aéroports devront désormais vivre de leur achalandage, il importe de le rétablir.

Nous apprécierions votre support pour que la situation dans les régions soit bien transmise au Ministre lors du prochain examen annuel de l'ONT.

Recevez, Monsieur le député, nos salutations distinguées et nos remerciements pour le travail fait jusqu'à maintenant dans ce dossier.

La coalition des Chambres de commerce
des régions du Québec sur les tarifs aériens

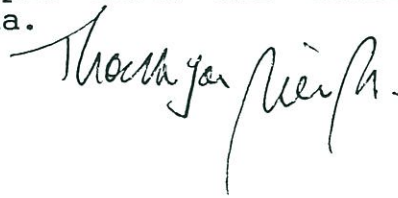

Pierre Breton
Porte parole

PB/gt

p.j. Compte-rendu

C.C. Chambres de commerce de la coalition

M. Gouk, would you be kind enough to let us now how we can join concerned people about air tariffs in the regions of western Canada.



Liste des personnes présentes à cette rencontre :

- 1) M. Guy Chartrand, conseiller, Cabinet du Ministre des transports du Canada.
- 2) M. Jean Patenaude, conseiller, Cabinet du Ministre des transports du Canada.
- 3) M. Sylvain Lessard, Transports Canada, directeur des aéroports (Québec).
- 4) M. Roger Roy, Office national des transports, directeur général, planification, évaluation et gestion de la qualité.
- 5) Mme Valérie Dufour, Transports Canada, directrice, Politique nationale de l'air (domestique).
- 6) Mme Claire Gagnon, Bureau Fédéral de développement régional (Québec).
- 7) M. Louis Parent, enquêteur, Direction des enquêtes, Bureau sur la concurrence, Ministère Industrie et Commerce.
- 8) M. Claude Morel, président de la Chambre de commerce de Mont-Joli.
- 9) Mme Ginette Lehoux, directrice-générale de la Chambre de commerce de Sept-Îles.
- 10) M. Gaston Bélanger, président de la Chambre de commerce de Baie-Comeau.
- 11) M. Pierre Breton, vice-président de la Chambre de commerce de Baie-Comeau et porte parole de la coalition des Chambres de commerce.
- 12) Mme Véronique Gilain, Commissaire industrielle de Baie-Comeau.